

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement Séance ordinaire du mardi 5 mai 2009 Résolution: CA09 22 0175

Projet d'Accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe-Saint-Charles relatif au projet de transformation et d'occupation à des fins résidentielles, commerciales et industrielles de la propriété des Ateliers du CN sise au 1830-1880, rue LeBer (dossier 1093468003)

Il est proposé par LINE HAMEL

appuyé par JEAN-YVES CARTIER

## ET RÉSOLU:

De recommander au conseil municipal d'adopter le projet d'accord de développement entre la Ville de Montréal et Les Cours Pointe-Saint-Charles relatif au projet de transformation et d'occupation à des fins résidentielles, commerciales et industrielles de la propriété des Ateliers du CN sise au 1830-1880, rue LeBer de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
40.18 1093468003	
Jacqueline MONTPETIT	Caroline FISETTE
Mairesse d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 6 mai 2009